

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°330
16 Mai 2022
ISSN 1245-0286

Intervention au titre de la liste Front Unique, le 16 mai 2022, à l'ouverture du 10ème Congrès national du SNASUB-FSU

Ce n'est que quelques jours avant que les deux listes de ce congrès aient dû rendre leur motion d'orientation que les troupes russes de Vladimir Poutine ont envahi l'Ukraine, causant déjà au moins 3000 morts civiles et des dégâts considérables. Aujourd'hui toute la situation, y compris notre situation de personnels non enseignants de l'Éducation nationale ou de la Culture, est dominée par cette question.

Car cette guerre, au-delà de la catastrophe pour les peuples qui en subissent directement les conséquences, signifie, d'ores et déjà à l'échelle mondiale, une brutale dégradation des conditions d'existence pour des centaines de millions de personnes, des menaces de famine, de pénurie de produits vitaux. Dans les pays occidentaux, elle signifie une accélération de l'inflation et une rapide baisse du pouvoir d'achat. Et elle signifiera demain de nouvelles restrictions pour compenser la hausse des budgets militaires, parfois vertigineuse.

Mais la catastrophe est peut-être devant nous avec la décision des puissances impérialistes, dont la France, et sous la houlette de Biden, de gaver l'Ukraine d'armes lourdes, faisant courir le risque de la généralisation de la guerre.

Les organisations syndicales et celles attachées aux libertés démocratiques doivent prendre toutes initiatives unitaires visant à arrêter de telles livraisons. Il est indispensable également de se prononcer contre l'accumulation des troupes de l'OTAN à l'Est de l'Europe, ce qui signifie en premier lieu, l'exigence du retrait des troupes françaises d'Estonie et de Roumanie.

La crise du capitalisme, aggravée par l'épidémie de Covid, les menaces d'extension de la guerre en Ukraine vont pousser les gouvernements en place, et celui de Macron en particulier, à porter les coups les plus graves aux travailleurs et à la jeunesse. **La défense des intérêts des capitalistes l'exige.**

Macron avec son programme de guerre contre les conquêtes des travailleurs de la jeunesse a été élu d'autant plus confortablement que les dirigeants du PS, du PCF, de l'Union populaire et des syndicats, y compris la FSU, ont appelé sous une forme ou une autre à voter pour lui.

Il a donc tous les moyens sur le plan des institutions de mettre en œuvre la politique qu'il a annoncée avant les élections, un programme d'une brutalité inouïe : passage à 65 ans des retraites, obligation de travailler gratuitement 20 heures pour les bénéficiaires du RSA, remise en cause brutale des obligations de service des enseignants, instauration du salaire au mérite dans la Fonction publique, expulsion de centaines de milliers de jeunes du droit aux études via l'augmentation des frais d'inscriptions à l'université, menaces de transferts de pans entiers de prestations de la Sécu vers les mutuelles, etc.

Se disposer à combattre ce programme de guerre exigeait en premier lieu de se prononcer au second tour pour « *Pas une voix pour Le Pen ! Pas une voix pour Macron !* », ce que seul le courant Front Unique a défendu dans la FSU et le SNASUB.

Et ceux qui s'imaginent qu'il peut y avoir une majorité de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale, au soir du 19 juin risquent fort de se réveiller le 20 au matin avec la gueule de bois. Et peut-on vraiment imaginer que Macron et son programme soient empêchés par la désignation d'un premier ministre, nouvel homme providentiel – Mélenchon – cohabitant avec le Bonaparte élu à la présidence ? Qui plus est quand on sait que le programme de la NUPES ne touche pas un cheveu du système capitaliste comme l'indiquent ses supporters eux-mêmes.

Le rôle du syndicat est donc de se disposer par rapport à l'inévitable offensive qui vient et qu'a annoncé Bruno Le Maire cité dans Le Monde du 10 mai : « *Nous allons vers des difficultés économiques considérables. Le pire est devant nous.* »

D'ores et déjà, nous sommes confrontés à une brutale baisse du pouvoir d'achat. Alors que le patron du Medef s'est déclaré hostile, jeudi 12 mai, à une hausse générale des salaires, les fédérations de fonctionnaires doivent combattre pour une augmentation générale du point d'indice à minima équivalente dès maintenant à celle du SMIC, soit 6% et bien sûr pour l'échelle mobile des salaires. C'est-à-dire l'augmentation automatique des salaires indexée sur les prix, augmentation qui doit être appréciée par les organisations syndicales. Un mot d'ordre qui permet de combattre contre l'écrasement des grilles.

Se disposer face à l'offensive qui vient, c'est se déterminer d'ores et déjà par rapport aux projets Macron :

- rejet total du projet de réforme Macron des retraites
- défense inconditionnelle du statut de la FP.

Ce qui suppose le rejet des projets de « *réforme complète des grilles et de l'organisation* » de la Fonction publique annoncée par Macron dans l'entre-deux-tours, ce qu'*Acteurs Publics* a qualifié de Big bang pour les carrières et les rémunérations ! Ces projets comprennent l'instauration du salaire au mérite, préconisé par le rapport Peny-Simonpoli

issu de la Conférence salariale, rapport explosif dont les syndiqués n'ont pour l'instant pas entendu parler. Mais l'attaque entend aller plus loin, Macron disant vouloir remettre en cause l'existence des catégories A, B, et C et les principes de progression de carrière. Regardons ce qui se fait dans le privé où les conventions collectives ont fait disparaître la notion de progression par ancienneté pour ne prendre en compte que les compétences.

Non seulement il faut rejeter tous ces projets de casse, mais il faut rejeter toute concertation sur leur élaboration et leur mise en œuvre.

Car oui camarades, si Macron a pu avancer aussi rapidement, a pu infliger des défaites aussi importantes, parfois sans combats, c'est parce qu'il s'est appuyé sur une méthode : **le dialogue social**.

Au lendemain des élections, Macron n'a renoncé à aucun point de son programme, il a au contraire dit que pour que celui-ci passe, il fallait qu'il soit lui-même moins vertical, plus horizontal, bref, qu'il renforce les concertations.

Il faut dénoncer ces manœuvres !

Car, qu'y a-t-il à négocier sur un projet de retraite à 65 ans et de liquidation du Code des pensions ou sur la mise en place du salaire au mérite ?

Camarades, il est impératif de tirer les enseignements de la méthode Macron, en particulier pour ce qui a été le coup le plus sévère porté à nos droits durant ce quinquennat, la loi du 6 août 2019 dite de transformation de la FP.

Or, si le rapport d'activité et la motion d'orientation de la liste « *Rassembler* » reviennent sur les conséquences destructrices de cette loi, ils évacuent totalement pourquoi une telle défaite et pourquoi il n'y eut pas combat.

Durant près d'un an, les directions syndicales, celle du SNASUB et de la FSU en particulier, ont accepté de concerter sur un projet dont chacun connaissait la brutalité sans précédent, plutôt que d'appeler à son retrait. Au final, **une défaite majeure, sans combat !**

C'est grâce à cette méthode associant de façon toujours plus étroite les directions syndicales à des diagnostics partagés sur la nécessité des réformes, à des concertations voire à la mise en place de ces contre-réformes suite à la signature d'accord, que le gouvernement a pu emporter de telles victoires.

Après la loi du 6 août 2019, l'exemple le plus frappant, celui qui aura des conséquences sans doute considérables puisque touchant aux droits liés à la Sécurité sociale, est l'accord sur la protection sociale complémentaire (PSC) signé par l'unanimité des syndicats fin janvier 2022.

Quel syndiqué a été informé du contenu de cet accord puis consulté avant la CAN du SNASUB de janvier puis le congrès FSU de février ?

Derrière la carotte d'une prise en charge mensuelle de 15 € par l'État employeur de nos cotisations de mutuelle, cet accord ouvre la voie à la liquidation de la Sécu puisqu'il place à côté de l'Assurance maladie **obligatoire**, une complémentaire santé **obligatoire privée**. En signant, les syndicats permettent au gouvernement d'opérer demain un transfert des prises en charge de la Sécu vers les Mutuelles qui augmenteraient leurs tarifs et réduiraient leurs prestations. **Tout cela est aux antipodes de nos mandats de congrès en faveur du 100% Sécu !**

Le projet de motion revendicative justifie cette signature, en rupture totale de notre mandat de congrès qui est pour le 100% Sécu, au motif d'éviter le pire promis par un chantage de Macron. Mais depuis quand, une organisation syndicale, constituée pour défendre les intérêts et la dignité des personnels, devrait céder au chantage au lieu de le dénoncer publiquement et le combattre ?

Va-t-on demain signer tous les accords au motif qu'il faudrait éviter le pire ? Continuer sur cette ligne, cela s'appelle l'accompagnement.

Nous entendons lors de ce congrès et ensuite à la CAN défendre une autre orientation, ouvrir d'autres perspectives car inévitablement les travailleurs ou la jeunesse de ce pays vont se dresser contre cette politique de casse systématique.

Pour que Macron soit affronté, **il faut rompre ce dialogue social**, exiger le retrait pur et simple des réformes, refuser d'en discuter le contenu.

C'est à cette nécessité que tournent le dos les directions syndicales comme l'atteste une nouvelle fois le projet de lettre de l'intersyndicale fonction publique à Macron qui se conclut ainsi :

« Cette mandature étant annoncée avec une large dimension sociale, nous ne pourrions comprendre que cette lettre n'ait pas de réponse concrète dans les délais les plus brefs. Pour notre part, nous sommes d'ores et déjà disponibles afin de définir ensemble les réponses positives qui ne sauraient être différées. »

C'est cette soumission à l'arme du dialogue social qui est le 1^{er} obstacle à la volonté des personnels, des travailleurs d'affronter Macron et sa politique.

Dans un contexte d'une crise sans précédent de la représentation politique des intérêts du prolétariat et de la jeunesse, la place occupée par les organisations syndicales revêt une importance majeure.

Notre congrès n'a pas à lui seul les moyens de renverser les rapports de force. Mais il peut prendre les mesures immédiates de rupture avec le gouvernement Macron.

Il peut de manière immédiate se disposer contre l'offensive qui se prépare en prenant position, en rejetant l'ensemble des projets de contre-réformes d'ores et déjà annoncées.

C'est cette perspective que les délégués Front unique défendront dans ce congrès.